



Des conditions favorables à l'établissement des jeunes en région? Représentations sociales et regards croisés entre jeunes et acteurs locaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Bourgogne

Virginie Proulx

Université du Québec à Rimouski, Rimouski QC. Adressez vos commentaires à virginieproulx@gmail.com

Soumis le 17 novembre 2011. Accepté le 4 mars 2012.

© Canadian Regional Science Association/ Association canadienne des sciences régionales 2011.

Proulx, V. 2011. Des conditions favorables à l'établissement des jeunes en région? Représentations sociales et regards croisés entre jeunes et acteurs locaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Bourgogne. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 34(4), 201-210.

Nous présentons dans ce texte les conditions favorables à l'établissement des jeunes en région, à partir d'une étude comparative menée entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec) et la Bourgogne (France). Nos résultats démontrent que mettre en place des conditions favorables à l'établissement des jeunes en région demande d'abord une prise de conscience et une compréhension du phénomène de la migration des jeunes, qui peut ensuite mener à une mobilisation des acteurs locaux. Nous avons aussi illustré que la représentation (du problème et de la région) peut jouer sur l'attrait des jeunes, même si le milieu n'est pas le seul responsable de la migration de ces jeunes. Enfin, nous questionnons les stratégies qui veulent miser sur un sentiment d'appartenance lié aux racines, versus sur un sentiment d'appartenance plutôt lié aux valeurs et ce, particulièrement lorsqu'il est question de vouloir attirer et intégrer des néo-ruraux

In this text, conditions favourable to the establishment of young people in rural regions are analyzed based on a comparative study of the regions of Saguenay-Lac-Saint-Jean (QC) and Bourgogne (France). The results show that creating the conditions to enable young people to establish themselves in a rural region requires first, a preoccupation with and an understanding of the phenomenon of youth migration; this can then be used in the mobilization of local actors. The study also illustrates that the representation of the problem and the region can play a role in attracting young people, even though the environment is not the only factor responsible for the migration of young people. Finally, we question the strategies which have a tendency to focus on a feeling of belonging that is connected to people's roots, versus a feeling of belonging which is rather more connected to values, particularly when the objective is on trying to attract and integrate neo-rural populations.

Les nouveaux ruraux dans les campagnes au Québec et en France : impacts et défis. Numéro spécial : rédactrice invitée : Myriam Simard, INRS.

Dans un contexte occidental de vieillissement de la population et d'exode rural, on a observé, lors des dernières décennies, un problème concret de migration des jeunes vers les grands centres urbains. Certaines régions ont pris des initiatives pour contrer les effets négatifs de cet «exode», initiatives qui peuvent être semblables ou différentes d'un endroit à l'autre. Au Qué-

bec, ce problème, dû à des causes endogènes et exogènes, a déjà été particulièrement prononcé, mais présente maintenant de plus en plus un autre visage, celui du retour des jeunes dans les régions rurales. Notre étude se base sur un mémoire de maîtrise portant sur la concertation de l'action publique pour favoriser l'établissement des jeunes en région ainsi qu'à

l'existence d'un savoir-faire transnational commun à deux sociétés vivant la même problématique, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) au Québec (figure 1) et la Bourgogne en France (figure 2) (Proulx, 2008).

De ce mémoire, plusieurs constats sont ressortis. L'un est le fait que même si les études montrent que le milieu n'est pas le seul responsable de la migration des jeunes (GRMJ, 2004-2005), il y a des conditions pour pouvoir attirer et maintenir des jeunes en région. Notre objectif est d'analyser ces conditions à partir des perceptions des acteurs locaux et des jeunes, dont certains sont des néo-ruraux, et qui, contrairement aux migrants de retour, présentent des «besoins» pouvant différer, parfois beaucoup, des stratégies employées pour faire revenir les jeunes d'origine. Par exemple, les stratégies employées pour favoriser le retour des jeunes misent souvent sur l'appartenance, le fait d'être plus près de la famille, entre autres, alors que les nouveaux arrivants vont souvent préférer des arguments liés à la qualité de vie et à la proximité de la nature.

Après avoir expliqué la méthodologie utilisée pour la recherche, nous allons résumer brièvement l'action publique (politiques et initiatives) actuellement mise en place dans les deux sites pour faciliter le retour ou l'arrivée de jeunes en région. Puis, dans une deuxième section, nous traiterons des représentations sociales des acteurs locaux au sujet de la migration des jeunes, telles les causes de leur déplacement vers les villes, leur possible retour, ainsi que de l'arrivée de néo-ruraux. Dans une troisième section, nous proposerons une brève analyse de la prise de conscience et de la mobilisation nécessaires pour mettre en place les conditions favorables à l'établissement des jeunes, selon ces représentations sociales. Nous traiterons ensuite du sentiment d'appartenance, afin de voir si le fait de miser sur celui-ci fait partie des conditions favorables à l'établissement des jeunes en région. En conclusion, nous verrons que la Bourgogne mise très peu sur le sentiment d'appartenance de ses jeunes pour favoriser leur établissement, au con-

Figure 1. Le Québec



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec (2011)

traire du SLSJ. Malgré des résultats différents, aucune des stratégies ne semble idéale pour favoriser l'établissement de jeunes néo-ruraux sur le territoire.

Méthodologie

Cette recherche est une étude exploratoire non probabiliste, utilisant méthode de cas et observations non-participantes, dans une perspective phénoménologique¹. Les données ont été recueillies à l'aide de 49 entrevues semi-dirigées, au printemps-été 2007, à partir des représentations sociales des acteurs locaux, d'un sondage mené auprès de 30 jeunes, d'un focus group mené auprès de 7 jeunes ainsi que d'une étude documentaire. Les témoins ont été recensés par la technique boule de neige, jusqu'à saturation des données. Ils provenaient du milieu politique, des affaires, universitaire, culturel, des médias, administratif, communautaire et de la fonction publique.

Avant d'atteindre des conditions favorables pour faciliter l'établissement des jeunes en région, il doit y avoir une préoccupation, une représentation sociale du problème qui permette d'en arriver à une mobilisa-

tion, à la mise en place d'initiatives, de politiques, qui conduiront (peut-être) à ces conditions favorables. De cette hypothèse est venu l'intérêt d'étudier les représentations sociales. Les deux régions à l'étude présentent des situations similaires au point de vue de la migration de leurs jeunes, mais avec des façons de faire différentes, d'où l'intérêt d'analyser les perceptions des acteurs locaux sur le sujet. L'anonymat des acteurs rencontrés a été préservé dans le rapport.

Les politiques et les initiatives favorisant l'établissement des jeunes en région

Afin de mettre en œuvre des stratégies adéquates, les acteurs locaux doivent connaître les raisons qui poussent les jeunes à partir. Si, par le passé, on percevait la migration des jeunes comme davantage reliée au travail, les études du Groupe de Recherche sur la Migration des Jeunes (GRMJ) ont démontré que la migration reliée au travail n'arrivait qu'en 7^e position². En effet, les études ont démontré que les jeunes partent d'abord pour «vivre leur vie», alors que le milieu croyait que c'était pour l'emploi (GRMJ, 2004-2005).

Au milieu des années 1980, lorsque la situation de la migration des jeunes au Québec est devenue plus inquiétante, plusieurs programmes ont été instaurés pour contrecarrer ce mouvement. Cependant, si les raisons évoquées par les jeunes ne sont pas celles qu'on croyait au départ (Gauthier, 2003), est-il toujours pertinent de mettre sur pied des programmes de rétention des jeunes dans les régions? Pour bâtir des stratégies préventives et des stratégies de développement régional, Camiré et al (1994) sont d'avis qu'il est essentiel de concentrer les efforts sur des jeunes dont les besoins «collent» au milieu plutôt que de travailler à retenir ceux qui veulent partir ou de faire revenir ceux dont les valeurs et les besoins, tant professionnels que culturels, modifiés par plusieurs années passées à l'extérieur de la communauté, ne peuvent être satisfaits en région.

De plus, toujours selon le GRMJ, il faut cesser de croire que seul le milieu est responsable de la migration des jeunes. Puisqu'il est normal de vouloir partir pour vivre d'autres expériences à un certain moment de la vie, il faudrait davantage miser sur un possible retour des jeunes, au moment où leurs besoins collent plus à la réalité de la région, par exemple au moment d'avoir des enfants.

Par ailleurs, la qualité de vie serait le premier motif de retour des jeunes (Gauthier, 2003). Selon l'auteure, les jeunes qui s'identifient fortement à leur région apportent un dynamisme nouveau au milieu local et régional. De plus, le sentiment d'appartenance à un territoire favorise l'action, la participation, la protection et le développement de ce territoire par les gens qui y vivent.

Les politiques et initiatives présentes sur les territoires de la Bourgeoisie et du SLSJ sont-elles le reflet des études menées sur le sujet?

Les politiques

Au Québec, il n'existe pas de politique publique sur la migration des jeunes. Toutefois le gouvernement subventionne en partie l'organisme *Place aux*

Figure 2. La France



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de France (2009)

jeunes en région, dont la mission est de «favoris[er] la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec ses partenaires-promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et nationaux et ce, au profit des milieux ciblés» (Place aux Jeunes en région, 2011). De plus, le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt maintenant non remboursable³ pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région dite «ressource» et «éloignée». Il peut aller jusqu'à 8000\$, échelonné sur plusieurs années, avec un maximum de 3000\$ par an. Ce crédit d'impôt fait partie de la stratégie de *Place aux Jeunes en région*. Il existe, au fédéral, un projet de loi similaire (C-288), proposant d'établir un crédit d'impôt pour les jeunes diplômés s'établissant en région, qui n'a toutefois pas été encore approuvé par le Sénat.

Le Gouvernement du Québec a reconduit sa stratégie jeunesse en 2009 jusqu'en 2014, visant à «conjuguer l'ensemble de l'action gouvernementale pour les jeunes». Parmi ses défis, celui des régions s'intitule «les jeunes

au cœur du développement». On y décrit trois choix stratégiques, soit :

- Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec.
- Encourager l'engagement dans le milieu de vie.
- Soutenir l'implication des jeunes Autochtones dans leur communauté et dans la société québécoise.

(Gouvernement du Québec, 2011).

On trouve aussi la Politique nationale de la ruralité (Gouvernement du Québec, 2006), qui est une entente de partenariat rural, reconduite en 2007 jusqu'en 2014. Sa mission plus large vise l'occupation des territoires où la problématique de la migration des jeunes n'est pas spécifique, mais plutôt intégrée aux autres problématiques de démographie.

Pour attirer les migrants dont les besoins collent au milieu, la stratégie *MigrAction*, dans la région du SLSJ, se démarque par son originalité et sa prise en charge du problème par les acteurs locaux. Elle comporte cinq cibles pour les jeunes :

1. Favoriser une image positive commune de la région, de ses attraits et de ses jeunes;
2. Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des nouveaux diplômés (stage, emploi et culture de la relève);
3. Doter la région de politiques et mesures favorisant l'établissement des jeunes dans la région;
4. Offrir à un plus grand nombre de jeunes la possibilité de vivre des expériences d'entrepreneuriat individuel, collectif ou coopératif;
5. Favoriser l'implication et la participation sociale des jeunes dans le développement local et régional (développer le sentiment d'appartenance)

(MigrAction, 2011).

De son côté, la Commission Européenne (2002) a mis sur pied un livre blanc qui stipule l'importance de donner une dimension européenne aux actions en faveur de la jeunesse. Le document suggère un nouveau cadre de coopération européenne pour faciliter une meilleure prise en compte de la dimension jeunesse dans l'élaboration des politiques. Cependant, aucune politique relative à l'établissement des jeunes en région rurale n'est mentionnée. Il y a aussi le programme européen *Leader+*, destiné aux zones rurales, qui permet, en France, de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur. Ces territoires ont mis en place des *Groupes d'Action Locale (GAL)* dont le fonctionnement est organisé autour de la participation aux décisions d'une majorité de partenaires privés (représentants d'organismes socioprofessionnels, d'associations, d'entreprises) (LEADER, 2007). Leurs principales priorités sont d'assurer la relève des générations : installation et préretraite.

Selon la Commission Européenne (2002), les principaux défis de l'Europe concernent l'évolution démographique, les mutations de la jeunesse, l'implication des jeunes dans la vie publique, l'intégration européenne, la

mondialisation et la part entière que les jeunes revendiquent dans les processus d'élaboration des politiques. Ceci nous laisse croire que l'établissement des jeunes dans les régions rurales ne semble pas être l'un de ses défis prioritaires.

En France, le gouvernement a mis sur pied des politiques de la jeunesse (Commissariat Général du Plan, 2001). Cependant, il ne semble pas y avoir de politique claire pour régler le problème de la migration des jeunes, davantage connu sous les termes «exode» ou «mobilité» (Gravel *et al.*, 2006).

Les éléments rassemblés ici le diront, on n'a jamais tant fait en termes de dispositifs et de crédits publics pour les jeunes : les plans succèdent aux programmes, les fonds aux subventions. Nous avons ainsi apaisé beaucoup, mais il est légitime de se demander si nous avons résolu grand-chose.

(Commissariat Général du Plan, 2001)

En Bourgogne, il n'existe toujours pas de politique claire mise en place pour favoriser l'établissement de jeunes dans la région. Toutefois, en 2005, le Conseil régional a mis en place le dispositif «Coup de pouce logement». Il s'agit d'une aide financière de 700 euros pour les jeunes résidents de moins de 30 ans qui a pour but de réduire leur effort financier au moment de la location, et de maintenir ou d'attirer les jeunes en leur facilitant l'accès à la location (Conseil régional de Bourgogne, 2006).

Autrefois, on misait beaucoup sur l'entrepreneuriat comme solution à la rétention des jeunes en région, mais beaucoup de chercheurs avaient critiqué cette stratégie. Selon Carel *et al.*, (1989), si les conditions ne se modifiaient pas en même temps, les politiques de développement local pouvaient entraîner une accélération de l'émigration (ou de la frustration locale). De la même façon, Simard (1997) a décrit cette approche. Selon elle, la multiplicité des ministères impliqués et des critères utilisés complexifiaient et handicapaient les démarches entrepreneuriales des jeunes. Pour elle, le discours entrepreneurial de l'État ne concernait qu'une minorité de

jeunes au niveau d'instruction élevé et ayant accès au capital financier, possédant des habiletés personnelles et le goût d'entreprendre, ayant un soutien de réseaux diversifiés, notamment la famille. En valorisant les initiatives individuelles, Simard a conclu que l'État esquivaient le problème structurel du chômage des jeunes et les véritables solutions.

Aujourd'hui, la problématique de la migration des jeunes – vouloir attirer et maintenir des jeunes en région – se présente sous une autre facette. Avec la pénurie de main-d'œuvre annoncée, ce sont les villes qui se concurrencent pour attirer les jeunes et ce sont elles qui prennent de plus en plus en main les politiques et les stratégies pour faire en sorte d'attirer et de maintenir des jeunes sur leurs territoires, en usant de méthodes diverses, telles que la mise en valeur des paysages, des activités de plein-air et familiales, des activités culturelles et de la qualité de vie régionale. Il est donc légitime de se demander si les politiques gouvernementales dites de rétention des jeunes, avec des politiques fiscales restrictives ou l'annonce de contrats aux grandes entreprises (p. ex. Plan Nord⁴) sont dépassées et risquent même de décourager l'implantation à long terme de jeunes néo-ruraux. Par opposition, on peut supposer que celles des villes régionales, qui misent sur la qualité de vie, la culture, la proximité de la nature et le développement durable seront beaucoup plus efficaces à long terme.

Analyse des initiatives mises en place

De nombreuses initiatives locales et supralocales ont été mises en place pour favoriser l'établissement des jeunes en région. Il semble que les initiatives mises en place en Bourgogne sont souvent axées sur l'accès à l'information et/ou sur l'aide à l'orientation et au logement (donc vers l'aide personnelle au jeune, sans lien avec l'endroit choisi pour vivre), tandis qu'au SLSJ, les initiatives semblent être davantage tournées vers l'encouragement à l'établissement et/ou au retour dans la région, avec des incitatifs de mise en valeur du

jeune sur son territoire (*Prends ta Place*⁵, *Place aux Jeunes*, soutien aux actions locales, à l'entrepreneuriat, entre autres). De plus, en Bourgogne, les associations sont presque toutes nées d'initiatives supralocales, où il n'est pas rare de trouver les mêmes associations dans les autres régions françaises. Alors qu'au SLSJ, beaucoup d'initiatives sont nées localement et parfois mises sur pied sur des parties de territoire uniquement. Enfin, dans la région du SLSJ, les acteurs locaux tentent de créer et de maintenir une grande concertation entre les associations, les organismes, l'État et les entreprises, afin de consolider leur offre auprès des jeunes, tout en favorisant son financement. Les initiatives bourguignonnes, bien que nombreuses à assurer un soutien aux jeunes, ne présentent pas de concertation bien ancrée. Certaines associations travaillent de pair avec la région, la ville ou les entreprises, mais ne semblent pas beaucoup s'associer entre elles afin d'engendrer une offre davantage concertée.

Avec l'arrivée de la génération Y⁶, on peut supposer que les jeunes qui décideront d'aller faire leur vie dans les régions ne le feront que si ces dernières leur apportent un cadre de vie plus intéressant qu'en ville. Or, les politiques et initiatives actuellement mises en place en Bourgogne et au SLSJ semblent miser davantage sur des aspects de facilitation à l'établissement (lorsque le choix du jeune de rester est fait) davantage que de vouloir réellement attirer les jeunes à venir s'y établir. De plus, les initiatives et politiques mises en place sont généralement de courte durée. Or, pour qu'un jeune s'établisse à long terme à un endroit, il devra y trouver des raisons plus solides qu'un crédit d'impôt ou de l'aide pour se trouver un logement. Nous verrons plus en profondeur ces questionnements, cette fois à travers les représentations sociales.

Analyse des représentations sociales

Selon Vachon (2002), les mutations structurelles régionales sont porteuses d'opportunités pour les ré-

Figure 3. Les principales villes de France



Source : Division géographique (direction des archives) du Ministère des affaires étrangères de France (2000)

gions. Lors de nos entrevues, nous avons cherché à savoir si les acteurs locaux perçoivent positivement (opportunités) la migration des jeunes pour leur région et pourquoi, selon eux, les jeunes quittent leur région, et comment les inciter à revenir. Nous verrons que deux portraits différents se dessinent, selon les régions étudiées.

En Bourgogne

La Bourgogne est située entre Lyon et Paris, les deux plus grands pôles français (figure 3). Les acteurs bourguignons y ont souvent fait référence comme l'une des raisons principales de la migration des jeunes puisque cela engendrerait une grande concurrence régionale. Ils ne voient pas, dans la situation géographique bourguignonne, l'occasion de profiter de deux grands pôles à proximité (Lyon et Paris), à la façon dont Drummondville, située entre Montréal et Québec, utilise à son avantage cette situation géographique. Pour eux, la migration des jeunes n'est pas non plus porteuse

d'opportunités. La plupart voit la migration comme une menace, les causes préférées étant le manque d'emploi, la formation non adaptée, les sièges sociaux des entreprises partis sur Lyon ou Paris, bref, ils n'y voient pas l'occasion de repenser leur développement.

De plus, les perceptions des raisons de départ varient grandement d'un acteur à l'autre. La plupart perçoit que les jeunes partent par obligation : pour trouver du travail, parce que l'Université n'offre pas suffisamment de programmes «à la mode» ou que les postes intéressants ne sont pas assez nombreux sur le territoire. Pour certains, c'est davantage une question liée à la localisation de la région bourguignonne qui amènera les jeunes à se déplacer vers les régions avoisinantes. Généralement, les acteurs jugent qu'une vie urbaine ou culturelle peu dynamique ou encore qu'une tradition bourgeoise et conservatrice ne sont pas des facteurs suffisamment dérangeants pour faire partir les jeunes. Or, selon les jeunes

rencontrés, c'était justement ces aspects qui les poussaient davantage à vouloir partir.

En outre, l'emploi n'est pas le seul facteur perçu comme réduisant les chances de retour des jeunes en Bourgogne. On cite la hausse du secteur foncier⁷, la mobilité qui n'est pas encouragée⁸ et le peu d'attachement des jeunes à leur région. Si au Québec, les jeunes partent pour vivre leur vie et qu'ils reviennent pour la qualité de vie, en est-il de même en Bourgogne? Il est possible que les Bourguignons n'aient pas mis toutes les chances de leur côté pour favoriser le retour de leurs jeunes. En majorité, le milieu croyait être seul responsable de la migration des jeunes, comme on le croyait au Québec avant la sortie des études du GRMJ. Si un milieu non favorable n'est pas nécessairement responsable de la migration des jeunes, dans un milieu perçu comme étant «anémié» tel que celui de la Bourgogne, il semble inéluctable que les arguments sont encore plus forts pour partir (et ne pas considérer un possible retour). En résumé, on perçoit une représentation défaitiste, passive et négative de la migration des jeunes en Bourgogne, qui se différencie grandement de celle des acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ).

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Au SLSJ, l'une des régions du croissant péri-nordique du Québec (figure 1), les acteurs régionaux ont décidé de combattre le fatalisme et de s'attribuer une vision positive du phénomène. Cet optimisme vient en partie de la stratégie *MigrAction*, axée sur un changement de mentalité face à la migration des jeunes. D'abord, on a cessé de parler d'«exode», un terme péjoratif souvent utilisé lors de guerres ou de famines, ce qui est loin d'être le cas avec la migration des jeunes. En fait, les acteurs locaux ont parlé d'un mouvement de retour en région venant rééquilibrer le tout, en continuant de qualifier la migration des jeunes de phénomène naturel et normal : il serait donc inutile de vouloir les retenir. Pour eux, la problématique est porteuse d'opportunités pour la région, dans

l'optique où elle les force à se mobiliser et à se concerter sur des stratégies de développement futures.

Il est donc apparu que les acteurs locaux du SLSJ avaient une vision très liée aux suggestions du GRMJ. Ainsi, le coup de sonde réalisé à l'École Secondaire de Roberval afin de voir les intentions de départ des jeunes (Proulx, 2008 :142) venait appuyer fortement les acteurs régionaux dans leurs perceptions, à savoir que les jeunes veulent vivre dans de grands espaces, apprécient leur région et démontrent un fort sentiment d'appartenance à celle-ci. Toutefois, si les études ont suggéré aux acteurs régionaux de se concentrer sur le retour des jeunes plutôt que sur leur rétention, il semble que les acteurs du SLSJ n'ont pas tous la même vision du comment faire revenir les jeunes. Plusieurs acteurs continuent de croire que seul l'emploi, celui de masse, pourra provoquer un retour des jeunes en région. Pourtant, d'autres sont convaincus que cet argument est faux, pour exemple cette citation d'un jeune (de la génération Y) rencontré :

Si on avait plein d'emplois ici avec de bonnes conditions, mais que la qualité de vie et le milieu social est plate autour, la personne qui vient de l'extérieur va-t-elle s'en tenir qu'à une bonne job? Alors je réponds, la génération de nos parents, probablement. La nôtre, non.

Le retour des jeunes en région serait aussi dépendant de la génération, la génération Y agissant comme un symbole d'espoir pour beaucoup d'acteurs. Plusieurs semblent persuadés qu'il faut miser sur la qualité de vie et le dynamisme culturel pour les attirer. Pour d'autres, ces actions auront un impact minime comparé à celui du développement économique. En outre, beaucoup d'employeurs rencontrés ont affirmé recevoir régulièrement des CV de jeunes de la région qui désirent ardemment y revenir. Quel sera l'effet de la pénurie de main-d'œuvre annoncée? En attendant le retour des jeunes migrés, que faire pour favoriser l'établissement de jeunes néo-ruraux?

La néo-ruralité au Saguenay-Lac-St-Jean et en Bourgogne

Je ne connais pas une seule personne qui vienne de l'extérieur et qui a trouvé son intégration facile ici⁹.

Selon Simard & Guimond (2010), les néo-ruraux sont des individus qui vivaient en milieu urbain et qui ont fait le choix de venir s'installer en permanence à la campagne depuis plus d'un an et moins de 20 ans. On y exclut les navetteurs, les villégiateurs, les touristes et les banlieusards. La quête d'une qualité de vie bonifiée de façon globale serait cruciale dans leurs intentions.

Au SLSJ, les témoignages de néo-ruraux vivant dans la région depuis quelques années ont relaté une grande difficulté d'intégration dans le milieu. Autant dans les réseaux sociaux que sur le plan de l'emploi, ils ont soulevé des questions par rapport à la stratégie *MigrAction* : veut-on favoriser les jeunes migrants de retour ou favoriser l'établissement des jeunes en région, peu importe leur origine? Par ailleurs, chez les acteurs locaux rencontrés, la néo-ruralité a été perçue comme très marginale et parfois même incompréhensible.

En fait, malgré la présence de la stratégie *MigrAction*, il semble qu'il y ait absence d'efforts coordonnés afin d'attirer de nouveaux jeunes dans la région. Les acteurs dénotent la difficulté d'intégration des néo-ruraux et perçoivent que l'absence d'attachement y est pour beaucoup :

Je pense que c'est plus difficile ... l'attachement aux racines, aux amis, à la famille. Moi j'ai mon port d'attache, mais quand tu ne viens pas d'ici, t'as moins d'attache ... je n'ai pas envie d'avoir des enfants qui ne connaissent personne, [qui] soient loin de la famille et tout, donc je me dis que [pour] les gens qui arriveraient d'ailleurs ce serait la même chose.

Pour plusieurs acteurs, la population du SLSJ n'est pas toujours très ouverte à la nouveauté, et certains néo-ruraux ont dû passer à travers de dures épreuves avant de se faire accepter. Voici deux témoignages éloquentes de néo-ruraux :

Quand je suis arrivé ici, avec le CV que j'avais, l'expérience, mon bilinguisme, je me suis dit que ce serait facile de me trouver un emploi. Mais j'ai eu beaucoup de difficulté. On me disait que je n'aurais jamais de chance, qu'on n'engagerait jamais quelqu'un de Montréal au détriment de quelqu'un d'ici. On me convoquait en entrevue pour me dire : «T'as pas le profil de l'emploi qu'on veut, mais on t'a convoqué pour comprendre pourquoi t'es venu de Montréal pour travailler ici. Avec le CV que tu as, tu étais correct à Montréal!» On me disait, «avant, tu avais un beau bureau en hauteur avec vue sur la ville, ici, ton bureau, il serait à côté de la shop!» Ils ne faisaient que dénigrer le poste pour lequel ils recherchaient quelqu'un. Ils ne comprenaient pas pourquoi j'avais quitté ce que j'avais à Montréal pour m'en venir ici.

[Ça] n'aide pas à la réputation des régions ... C'est un protectionnisme qui leur nuit plus qu'autre chose. Et ça, les gens d'ici ne s'en rendent même pas compte, ils ne le savent pas. On dit toujours que les gens du SLSJ sont accueillants; oui, comme touriste, à bras ouverts. Ils t'invitent chez eux, à boire une bière, même s'ils ne te connaissent pas, ils sont supers, tant que tu repars. Mais si tu ne repars pas, là c'est plus pareil pantoute.

Au SLSJ, même si la stratégie *MigrAction* cherche à favoriser l'établissement des jeunes, elle a plus de succès pour le retour des jeunes exilés que pour attirer des jeunes d'autres régions, encore moins d'autres pays. En fait, beaucoup d'acteurs sont d'avis qu'un changement de mentalité est nécessaire avant d'espérer l'arrivée de nombreux jeunes urbains ou provenant d'ailleurs.

L'image de la région est un aspect important pour attirer de nouveaux jeunes. Cette image semble problématique à la fois en Bourgogne et au SLSJ. D'ailleurs, la stratégie *MigrAction* en a fait son premier objectif. Latérière & Ouellet (2001) réclamaient l'urgence de mobiliser les régions sur des objectifs réalistes qui permettraient de raviver l'identité régionale et de rehausser le sentiment d'appartenance de la population. Mais aurait-on trop misé sur le sentiment d'appartenance des jeunes au SLSJ? Certains pensent que oui : «On a trop priorisé l'attachement à la région des

gens qui voulaient y revenir, en laissant de côté les jeunes urbains¹⁰».

Les acteurs en Bourgogne semblent très peu optimistes face à l'établissement de jeunes néo-ruraux. La plupart a plutôt l'impression que la Bourgogne n'est pas suffisamment attractive pour attirer des jeunes d'autres régions, parce que son Université ne rayonne pas assez ou encore que les types d'emplois que les jeunes recherchent ne sont pas suffisamment disponibles. S'il y a des jeunes qui ne proviennent pas de la Bourgogne et qui occupent des postes laissés vacants, c'est parce qu'il y aurait un problème d'adéquation entre la formation et l'emploi. Comme les emplois disponibles sont davantage manufacturiers, du bâtiment et de la restauration, ils continuent de croire que ce sont les cerveaux qui partent et que les moins qualifiés restent (ou arrivent). Avec en plus une mentalité qui tend à ne valoriser que les hautes études (Proulx, 2008), la perception négative des emplois disponibles entache l'image de la Bourgogne et ne facilite en rien l'attractivité de jeunes néo-ruraux.

Si les jeunes néo-ruraux sont prioritairement attirés par la quête d'une qualité de vie bonifiée (Desjardins & Simard, 2008), il semble qu'en Bourgogne, on ne croit pas que ce soit un argument qui puisse toucher les jeunes, mais les retraités. Ainsi, un grand fatalisme régnait dans les discours. Pourquoi un jeune viendrait-il s'installer dans une région où le chômage est «dramatique»? Voici un témoignage d'acteur :

[Ceux qui viennent, arrivent] des régions assez proches. Souvent davantage de passage, ils ne s'établissent pas longtemps. Pas des jeunes familles, des retraités. Les rêves de campagne c'est vraiment perdu, il n'y a pas de services, pas commode. Faut aller en ville.

On dénote aussi un manque d'information sur la problématique de la migration des jeunes. Ce témoignage d'acteur en fait part :

Comment peut-on maintenir les jeunes sur notre secteur? Ou miser sur l'accueil des nouveaux? Que leur faut-il? ... Je n'ai pas l'impression qu'on a de

démarche forte autre que de pleurer sur notre sort. On se morfond de la situation, on dit : «Ils partent, ils partent, ils partent». Et après, on essaie de [faire] du développement économique en pensant que ça leur permettra de rester. Mais ainsi on n'a pas la situation entre les mains ... Même avec des éléments lourds en contrepoids, c'est pas forcé que les gens reviendraient quand même parce que je serais tenté de dire ... quand on a 25 même 30 ou 40 ans, même si on ne néglige pas l'approche qualité de vie, l'intérêt pour l'emploi, la profession, est parfois supérieur à la qualité de vie.

Ainsi, la carence principale des deux régions se rapporte particulièrement aux stratégies pour accueillir les néo-ruraux, incluant un problème de représentation commun. Qu'est-ce qui pourrait modifier la situation pour mettre en place les conditions favorables à l'établissement des jeunes en région, qu'ils soient de retour, ou néo-ruraux?

Prise de conscience et mobilisation pour favoriser l'établissement des jeunes

Selon Knoepfel et al (2006 : 25), les symptômes d'un problème social constituent le point de départ d'une prise de conscience et d'un débat sur la nécessité d'une politique publique. Certains changements sociaux n'entraînent pas de politiques publiques, notamment parce qu'ils ne sont pas pris en charge, par exemple, lorsqu'il y a une non visibilité des conséquences, enjeux à long terme uniquement, non-représentation politique des groupes défavorisés, ou parce qu'aucune modalité d'intervention étatique ne s'avère faisable et consensuelle (Knoepfel et al, 2006 : 25). Pour les acteurs bourguignons, les changements sociaux provoqués par la migration des jeunes ne semblent pas suffisamment graves pour pouvoir provoquer maintenant des politiques publiques coordonnées et fortes facilitant l'établissement de jeunes dans la région.

Au SLSJ, même s'il existe des politiques publiques favorisant l'établissement des jeunes dans la région, pour plusieurs acteurs, ces politiques ne sont pas suffisamment fortes ou

importantes pour engendrer les résultats voulus. Les acteurs locaux se sont mobilisés et ont mis en place des initiatives et des politiques, elles sont coordonnées et bien intégrées, mais elles restent souvent faibles. C'est comme si l'état de changement était suffisamment articulé pour engendrer une politique publique, mais que les conséquences ne s'avéraient plus suffisamment importantes (pour l'ensemble de la population) pour engendrer des politiques plus solides.

De plus, toujours selon Knoepfel et al (2006 :153), le degré de nouveauté d'un problème est aussi déterminant pour son accès aux priorités gouvernementales. Si un nouveau problème parvient à mobiliser l'opinion publique et, par là, à pousser les acteurs privés et publics à intervenir, après une phase d'expansion, ce dernier perd graduellement de son importance dans les priorités gouvernementales, au profit des plus récents. Prenons par exemple le cas du gaz de schiste, où l'aspect de la nouveauté du problème a certainement joué dans le soulèvement populaire. En Bourgogne, le problème serait donc trop « nouveau » encore pour atteindre les pouvoirs publics ou pour mobiliser les acteurs locaux, alors que celui du SLSJ serait plutôt en perte d'importance.

En outre, nous pouvons penser que la Bourgogne peine avec la «mise au-devant» de son problème de migration des jeunes. On pense à la perception des acteurs locaux de leur région et au peu d'attachement qu'ils en ont. Au SLSJ, même si le problème est mis de l'avant et pris en charge par les pouvoirs publics, il y a une barrière qui dépasse leurs initiatives, soit l'image de la région, qui ralentit l'attraction de néo-ruraux sur le territoire. Ce problème d'image est donc une variable commune. Parce que finalement, on peut bien mettre en place des politiques d'aide au logement, à la création d'entreprise ou donner des crédits d'impôt, encore faut-il que les jeunes aient envie d'aller y vivre. Et cette envie est grandement liée à la représentation de la région, c'est à dire comment les jeunes originaires et non originaires perçoivent cette région? Y entrevoient-ils un avenir inté-

ressant? La région du SLSJ a tenté de jouer sur le sentiment d'appartenance, et nous verrons comment il s'inscrit dans cette représentation.

Miser sur le sentiment d'appartenance : nécessaire ou nuisible?

La cinquième cible de la stratégie *MigrAction* propose le renforcement du sentiment d'appartenance pour favoriser le retour des jeunes migrants. Mais ce dernier peut-il jouer contre la néo-ruralité? Suite aux entrevues menées au SLSJ, il semble que le sentiment de fierté et d'appartenance fort qui existe dans cette région semble nuire à l'intégration des néo-ruraux.

La problématique présente deux facettes intéressantes. Forte des études sur la migration des jeunes prouvant que les actions doivent être dirigées vers le retour des jeunes plutôt que sur leur rétention, le SLSJ comprend devoir laisser ses jeunes partir, misant plutôt sur leur retour, plus tard. Plusieurs initiatives ont donc été mises sur pied dans le milieu (*MigrAction*, *Regroupement action-jeunesse (RAJ)*, *la Table migractive*, *Place aux Jeunes en région*, entre autres), pour rehausser le sentiment d'appartenance des jeunes à leur région. Ainsi, des stratégies sont en place dès l'école primaire pour rappeler aux jeunes qu'ils pourront toujours revenir travailler dans leur région d'origine et qu'ils seront les bienvenus. On leur explique aussi les choix de métiers qui leur permettront de travailler dans la région. La deuxième facette est que la concertation d'actions entre écoles, entreprises et organismes, mise en place par la stratégie *MigrAction*, favorisera probablement le retour des jeunes migrants, mais risque un effet pervers, soit de créer un sentiment d'appartenance et d'identité si fort, que les néo-ruraux y trouveront peut-être un certain malaise. Toutefois, la stratégie *MigrAction* a inscrit «favoriser une image positive» comme premier objectif. Y parviendront-ils concrètement?

Du côté Bourguignon, la situation est différente. Le sentiment d'appartenance n'étant pas très fort chez les

jeunes rencontrés, ces derniers semblent vouloir quitter la Bourgogne sans remords. Contrairement au SLSJ, le problème se pose à un autre plan, celui quasiment inverse, où le faible sentiment d'appartenance semble engendrer peu de solidarité, peu de mobilisation et donc peu d'initiatives et de politiques publiques au sein de la région. En misant sur des éléments d'attraction particuliers attirant et atteignant les jeunes, mais sans tomber dans l'attachement trop lié aux racines, les Bourguignons pourraient tenter de miser sur une ou des valeurs clés, telles la proximité de la nature, la culture, les arts, le vin, ou toute autre distinction particulière représentative du milieu. En fait, les acteurs locaux doivent développer une stratégie qui leur est propre (et pas seulement pour les touristes), et ainsi tenter un changement dans la perception qu'ont les bourguignons (jeunes et non-jeunes) de leur région, et donc celle que les non-bourguignons ont aussi de la Bourgogne. Mais aussi et surtout, miser sur le fait que si la région devient un endroit où les jeunes sentent qu'ils ont leur place, et qu'ils y ont un avenir intéressant et ouvert sur plusieurs possibilités, où les paysages deviennent les leurs, et où leurs valeurs sont valorisées, alors ils développeront certainement un sentiment d'appartenance pour l'endroit. En outre, il faudra travailler sur plus d'un palier à la fois pour faire en sorte que le problème soit mis à l'agenda gouvernemental, régional ou municipal et pris en charge par les acteurs locaux, et ainsi mettre en place les conditions favorables à l'établissement de jeunes dans la région.

Conclusion

L'établissement des jeunes en région, vu à travers les représentations sociales des acteurs locaux et des jeunes, nous a permis de mieux comprendre les actions, initiatives et politiques mises en place (ou non) dans les deux régions à l'étude. Les résultats de cette recherche nous amènent à conclure que du côté québécois, de nombreuses études sur la migration des jeunes ont permis entre autres aux acteurs mobilisés de mieux comprendre

le problème pour lequel ils tentent de trouver des solutions. Par opposition, en Bourgogne, on trouve peu d'acteurs conscients du problème, peu d'études menées sur le sujet et un sentiment d'urgence moins présent qu'au SLSJ. En outre, la représentation que les gens se font de leur région a des répercussions importantes sur la migration des jeunes et sur l'arrivée de néo-ruraux, puisqu'elle est l'image même de l'avenir que les jeunes s'en feront. Par exemple, qui irait s'établir dans un endroit perçu comme étant anémié, sans couleur et ennuyant? Cette représentation serait donc essentielle à l'arrivée de jeunes et de façon encore plus marquée de néo-ruraux sur un territoire.

Concernant les initiatives mises en place par les acteurs locaux mobilisés, nous constatons que le fait de mettre l'accent sur le sentiment d'appartenance peut favoriser le retour des jeunes migrants, mais lorsque l'accent y est trop fort, l'effet semble repousser les néo-ruraux. Serait-il donc utopique de croire qu'il est possible de miser sur le sentiment d'appartenance, sans nuire à l'intégration de néo-ruraux? Ou devrait-on miser sur un sentiment d'appartenance qui serait davantage lié aux valeurs, à la beauté du territoire, à la chaleur des gens, à la qualité de vie régionale, à l'impression du pouvoir d'agir accru en région plutôt qu'au fait de connaître les gens, d'avoir des habitudes particulières ou un attachement aux racines? On se rappellera que les besoins des jeunes néo-ruraux peuvent être différents des jeunes de retour et que pour mettre en place des conditions favorables au retour et à l'arrivée de nouveaux jeunes dans les régions, il faudra miser sur des éléments d'attrait plus durables et plus généraux que les crédits d'impôt, le sentiment d'appartenance lié aux racines ou l'aide au logement. D'ailleurs, au niveau du Québec, il est pertinent de se demander si les gouvernements provincial et fédéral désirent réellement l'établissement des jeunes dans les régions. En réduisant les pouvoirs de ces dernières et en réduisant du même coup les budgets qu'elles peuvent gérer indépendamment, que ce soit au niveau de la

culture, des loisirs, de l'innovation technologique ou des services publics, les gouvernements diminuent, du même coup, les chances pour ces régions de se démarquer et d'innover. Elles diminuent, par le fait même, les chances que les jeunes qualifiés restent, qu'ils engendrent une synergie particulière qui elle, aurait pu attirer d'autres jeunes. Ce qu'il est important de retenir, c'est que la mise en place de politiques trop précises et mineures, même si elles sont directement liées à la migration des jeunes, n'auront jamais autant d'effet sur l'arrivée de jeunes néo-ruraux qu'un ensemble de facteurs rendant la vie des jeunes en région plus attrayante, plus vivante et différente de la vie dans les grandes villes. Tel que mentionné plus haut, les jeunes iront vivre en région si cette vie leur apporte un cadre de vie, voire une qualité de vie supérieure à ce qu'ils retrouvent en ville. Et la proximité de la nature, le pouvoir d'achat accru, une vie culturelle vivante, le pouvoir d'agir accru, la facilité des déplacements, l'accès à une industrie agroalimentaire biologique et de proximité en sont quelques exemples.

Néanmoins, cette étude apporte tout de même plusieurs éléments d'espoir quant à l'établissement des jeunes en région. Entre autres, la génération Y, qui semble démontrer des valeurs qui concordent davantage avec un retour vers les régions, mais aussi la pénurie de main-d'œuvre annoncée qui pourra jouer dans le choix des jeunes de pouvoir s'établir là où ils le voudront. Reste à savoir si le milieu, via ses politiques d'accueil et de logement, ses politiques d'emploi et d'aide à la création d'entreprises, son offre culturelle, mais surtout par son aptitude à se démarquer et à s'ouvrir aux autres ainsi que sa capacité à laisser la place aux jeunes, saura saisir l'occasion.

Enfin, de cette étude est ressorti le fait indéniable que sur la problématique de la migration des jeunes, il n'existe pas de savoir-faire transnational : les acteurs locaux et les pouvoirs publics dans les deux régions étudiées (le SLSJ et la Bourgogne) présentent des résultats très différents et des fa-

çons de faire bien distinctives. Toutefois, est-il utile de dire qu'elles auraient tout avantage à s'ouvrir aux savoir-faire des autres sociétés à ce sujet?

Références

- Camiré, L, et al. 1994. *Les jeunes et l'exode dans le Bas-Saint-Laurent. Étude de cas : Territoires des MRC Matane et Témiscouata*. Centre de recherche sur les services communautaires, Faculté des Sciences sociales, Québec, Université Laval.
- Carel, G, et al. 1989. *L'impact de la migration sur le développement régional : deux courants de pensée*, Montréal QC : INRS-Urbanisation.
- Commissariat Général du Plan. 2001. *Jeunesse, le devoir d'avenir*, France, Rapport de la commission «Jeunes et politiques publiques».
- Commission Européenne. 2002. *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne : Livre blanc de la commission européenne*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Conseil Régional de Bourgogne. 2006. *Votre avenir se construit en Bourgogne*. [réf. du 16 avril 2007] www.crbourgogne.fr
- Desjardins, B, & Simard, M. 2008. *Motifs de migration, besoins et insertion des jeunes néo-ruraux dans Brome-Missisquoi ainsi qu'une synthèse comparative avec les jeunes néo-Arthabaskiens*, Rapport de recherche de l'INRS-UCS. Montréal, octobre. Disponible en ligne : www.ucs.inrs.ca
- Gauthier, M. 2003. Présentation. Les jeunes québécois : des «nomades» *Recherches sociographiques, La migration des jeunes* 44(1), 19-34.
- Gouvernement du Québec. 2006. *Politique nationale de la ruralité*, Ministère des Affaires municipales et des régions : www.mamr.gouv.qc.ca
- Gouvernement du Québec. 2011. Site Internet de la stratégie jeunesse : www.jeunes.gouv.qc.ca
- Gouvernement du Québec. 2011. Site Internet du Plan Nord : <http://plannord.gouv.qc.ca/>
- Gravel, P-L, et al. 2006. *Les politiques de la jeunesse de certains pays occidentaux. Bilan de connaissances*. Rapport soumis au secrétariat à la jeunesse du Gouvernement du Québec. Montréal QC : Observatoire Jeunes et Société, INRS.
- Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ). 2004-2005. *Pour donner un coup de jeunesse aux régions!* Rapport du Groupe de recherche sur la migration des jeunes présenté à monsieur

- Jean Charest, premier ministre et ministre responsable de la Jeunesse et à monsieur Yves Séguin, ministre des Finances. Québec : Gouvernement du Québec.
- Guimond, L. & Simard, M. 2010. Gentrification and neo-rural populations in the Québec countryside : representations of various actors. *Journal of Rural Studies* 26 (4), 449-464.
- Knoepfel, P, et al. 2006. *Analyse et pilotage des politiques publiques (2e édition)*, Genève : Helbing & Lichtenhahn.
- Latérière, H, & Ouellet, M-J. 2001. Culture et communications : les composantes d'une Gaspésie à redéfinir. Dans Lafontaine, D (dir), *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie : futurs anticipés*. Rimouski QC : Grîdeq (Université du Québec à Rimouski).
- LEADER. 2007. «site Internet – Programme» [réf. du 16 avril 2007]. <http://www.unaleader.org/>.
- MigrAction. 2011. Site Internet : <http://www.migraction.ca>
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de France. 2009. *Dotations de l'État aux Universités*, Site Internet : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24827/dotations-de-l-etat-aux-universites-en-2009.html>
- Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec. 2011. *Cartes des régions administratives du Québec*, Site Internet : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/territoire/portrait/portrait-quebec.jsp>
- Place aux Jeunes en région (PAJ). 2011. Site Internet : www.placeauxjeunes.qc.ca
- Proulx, V. 2008. *L'action publique concertée pour favoriser l'établissement des jeunes en région. Une problématique commune à plusieurs pays : un savoir-faire transnational?* Montréal, École Nationale d'Administration Publique. Mémoire de maîtrise.
- Regroupement Action Jeunesse (RAJ) et Forum jeunesse du SLSJ. *Prends ta Place*. <http://www.raj-qc.ca/Profil/Nosprincipauxoutils/tabid/3323/Default.aspx>
- Simard, M, & Guimond, L. 2010. L'occupation du territoire et les néo-ruraux au Québec : impacts et défis. *Développement social* 11(2), 14-15.
- Simard, M. 1997. Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région. Dans Gauthier, M (dir), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sainte-Foy QC : Les Éditions de l'IQRC/PUL, 163-188.
- Vachon, B. 2002. Développement régional, ressources naturelles et redevances. *Colloque de l'Association des économistes du Québec*. Québec : Château Frontenac.
- pas le retour des jeunes dans leur région d'origine.
- ⁹ Témoignage d'acteur au SLSJ.
- ¹⁰ Citation d'un acteur au SLSJ.

¹ Le titre du mémoire est : *l'action publique concertée pour favoriser l'établissement des jeunes en région. Une problématique commune à plusieurs pays : un savoir-faire transnational? Les représentations sociales des acteurs locaux du SLSJ et de la Bourgogne* (Proulx, 2008).

² Les 7 premières raisons sont : 1. Pour vivre votre vie ; 2. Pour améliorer vos perspectives d'avenir ; 3. Pour poursuivre des études ; 4. Pour avoir une bonne qualité de vie ; 5. Pour vivre l'aventure ; 6. Pour vivre dans un environnement social auquel vous vous identifiez et 7. Pour des raisons de travail.

³ Entre 2003 et 2006, le crédit d'impôt était remboursable.

⁴ Le Plan Nord du gouvernement du Québec a été annoncé pour développer le nord québécois via de grands projets de développement avec de grandes entreprises, tel que le développement des mines, entre autres. Voir <http://plannord.gouv.qc.ca/>

⁵ « Prends ta place » a été mis sur pied par le Regroupement d'Action Jeunesse (RAJ) et le Forum Jeunesse du SLSJ afin d'aider les jeunes à s'impliquer dans le développement de la région, et le premier objectif est de favoriser la représentation des jeunes en région : <http://www.raj02.com/LinkClick.aspx?fileticket=dHPuzlvT2Jk%3D&tabid=3288&mid=5843>

⁶ La génération Y représente ceux qui sont nés entre 1980 et 1996.

⁷ Au Québec, la hausse du foncier est aussi de plus en plus un obstacle au retour des jeunes en région ou à l'installation de néo-ruraux, et ce, plus spécifiquement dans les campagnes prisées par les retraités, comme par exemple dans les Laurentides, dans Charlevoix ou en Estrie. Voir Guimond & Simard (2010) qui examinent cette question d'embourgeoisement des campagnes et d'exclusion des résidents. Toutefois, ce phénomène ne serait pas effectif (encore) dans la région du SLSJ, où le prix des maisons est encore des plus bas au pays.

⁸ Les acteurs rencontrés nous ont dit que la mobilité était très peu encouragée en France : contrairement au Québec, déménager en France serait beaucoup plus complexe et décourageant, ce qui ne facilite